

Maison Démo, traiteur (démonstration)

8 place du Marché

81600 Gaillac

SIRET 123 456 789 00012 · SIREN 123 456 789 · TVA FR32123456789

06 39 98 60 10

FAC-2026-002

Émise le 25 mai 2026

Échéance de paiement : 8 juin 2026

Prestation de services

FACTURÉ À

Manon & Rémi

manon.remi@example.com

Cocktail dînatoire, repas assis et brunch · mariage du 13 déc. 2026 · Domaine du Grand Chêne

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE HT	TVA	MONTANT HT
Acompte de 30 % du devis, restauration et service	1	3 686,40 €	10 %	3 686,40 €
Acompte de 30 % du devis, location de vaisselle	1	354,00 €	20 %	354,00 €

Total HT 4 040,40 €

TVA 20 % sur 354,00 € 70,80 €

TVA 10 % sur 3 686,40 € 368,64 €

Total TVA 439,44 €

Total TTC à régler 4 479,84 €

RÈGLEMENT

Règlement par virement :

IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 (démonstration)

✓ Réglée le 31 mai 2026

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission, au plus tard le 8 juin 2026.

Pénalités de retard : 10 % par an, exigibles sans rappel dès le lendemain de la date d'échéance.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.